



Les colonies de peuplement juives sont des zones d'habitations construites sur des terres confisquées aux Palestiniens et aux Syriens et occupées illégalement par les Israéliens. Depuis 1967, tous les gouvernements israéliens successifs ont investi des ressources considérables dans l'établissement et l'expansion de colonies dans les territoires occupés, une expansion qui s'est faite tant en termes de superficie des terres qu'ils occupent qu'en termes de niveaux de population. Le gouvernement a dépensé plus de 13,4 milliards de dollars canadiens au profit des colonies depuis 1967. Les dépenses militaires israéliennes pour les colonies représentent un montant supplémentaire de 268 millions de dollars par année.

## Les colonies faussent illégalement les « réalités du terrain »

Les colonies ont été construites soit pour le « contrôle », soit pour des considérations idéologiques, avec l'objectif global de créer des réalités sur le terrain qui détermineraient d'avance l'issue de futures négociations de paix.

« Tout le monde doit bouger, courir, et s'emparer d'autant de collines qu'il est possible pour agrandir les colonies parce que tout ce que l'on prendra maintenant restera à nous. Tout ce que nous ne prendrons pas par la force leur appartiendra. »  
--Ariel Sharon, ministre des Affaires étrangères israélien, novembre 1998

## Les colonies font obstacle à la paix

- Les colonies contreviennent au droit international : elles sont tout à fait illégales. La Quatrième Convention de Genève (art. 49) interdit à la force occupante de transférer ses citoyens dans le territoire occupé;
- Les colonies engendrent la frustration et le désespoir : elles sont un des aspects les plus visibles de l'occupation israélienne et une source majeure de frustration pour les Palestiniens;
- Les colonies bafouent les droits des Palestiniens : elles portent atteinte aux droits à l'autodétermination, à l'égalité, à la propriété, à un niveau de vie adéquat et à la liberté de mouvement des Palestiniens;
- Les colonies engendrent la discrimination : la politique en matière de colonisation a créé un système de « séparation sanctionnée par la loi et basée sur la discrimination » et est souvent comparée à l'ancien système d'apartheid en Afrique du Sud. Les colons vivent sous la loi israélienne, tandis que leurs voisins palestiniens vivent sous un régime militaire;
- Les colonies anéantissent toute chance d'un État palestinien viable et contigu : les blocs coloniaux morcellent la Cisjordanie en cantons séparés, sans qu'il n'y ait de connexion naturelle entre eux. Jérusalem-Est est pratiquement coupée du reste de la Cisjordanie, ce qui l'empêche d'être la capitale palestinienne.

## L'expansion coloniale se poursuit avec la même vigueur

Les diverses initiatives de paix, la critique internationale, les résolutions des Nations Unies et le droit international ont eu peu d'incidence sur l'expansion coloniale et ont encore moins réussi à imposer une halte définitive à l'expansion coloniale ou un processus de démantèlement des colonies.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a demandé à Israël de « démanteler les colonies de peuplement existantes et, en particulier, de cesser d'urgence d'établir, édifier et planifier des colonies de peuplement dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem. » (résolution

### Estimation du nombre de colons israéliens dans les territoires occupés

200 000	Cisjordanie
225 000	Jérusalem-Est
20 000	Golan syrien
440 000+	Total

Sources : Comité israélien contre la démolition des maisons (ICAH) et ministère de l'Intérieur israélien

465 du Conseil de sécurité de l'ONU, 1980)

- Au cours de la période des accords d'Oslo, entre 1993 et 2000, le nombre de colons en Cisjordanie (à l'exclusion de Jérusalem-Est) a augmenté de près de 100 % (B'tselem, 2002);
- Il y a eu une augmentation de 35 % du nombre de nouveaux projets de construction dans les colonies en 2003, et ce, malgré une baisse globale dans la construction d'immeubles résidentiels en Israël (Bureau central des statistiques israélien, mars 2004);
- En août 2004, le gouvernement israélien a approuvé des contrats pour la construction de 1 600 maisons dans les colonies de la Cisjordanie;
- Au total, 5 300 maisons ont été construites lors de la dernière vague d'expansion (2003-2004), ce qui constitue près d'une maison pour chacun des 7 000 colons qui avaient vécu dans la bande de Gaza. (*The Guardian*, août 2004).

Bien qu'un petit nombre de la centaine d'avant-postes (des colonies non autorisées par le gouvernement) ait été démantelé en conformité avec la « Feuille de route » pour la paix au Moyen-Orient, une soixantaine de nouveaux avant-postes ont été créés pour les remplacer depuis qu'Ariel Sharon est arrivé au pouvoir.

## **Le mythe de la croissance naturelle**

Israël maintient que les colonies ne prennent de l'expansion que pour permettre la croissance naturelle de la population. Même ce genre d'expansion est illégal selon le droit international. La Feuille de route appelle à un gel total de celles-ci, mais Israël a une entente particulière avec les États-Unis pour que leur croissance naturelle soit tolérée.

Selon les chiffres, on estime cependant que :

- 8 % des colonies en Cisjordanie
- Le taux de croissance moyen de la population juive en Israël est de 2 % par année comparativement à 8,5 % dans les colonies.

Par conséquent, plus de 80 % de la croissance des colonies excède la croissance moyenne nationale. L'expansion des colonies ne peut pas être justifiée sur cette base (Foundation for Middle East Peace).

## **L'accapement des terres : la création d'un réseau de contrôle**

Depuis 1967, Israël a exproprié des terres palestiniennes et syriennes pour des colonies, pour les infrastructures qui les desservent et pour le système de sécurité nécessaire à leur protection.

Les colonies contrôlent 41,9 % de la Cisjordanie, malgré le fait que les zones coloniales habitées ne couvrent que 1,7 % de la Cisjordanie (B'tselem, 2002). Elles contrôlent 89 % de Jérusalem-Est. Ce contrôle se fait grâce à un réseau de routes, de « zones stériles », de zones industrielles, de réserves naturelles et d'installations militaires.

De nombreuses colonies sont construites au cœur des territoires palestiniens, par exemple à Hébron, où plus de 30 000 Palestiniens vivent sous des restrictions quotidiennes à cause de quelque 400 colons.

## **L'exploitation des ressources**

Israël contrevient au droit international en exploitant les ressources naturelles dans les territoires occupés. Les colonies sont construites dans certains lieux afin de maximiser leur accès à l'eau.

- En Israël, 30 % de l'eau provient d'aquifères palestiniens situés sous les principaux blocs coloniaux;
- Un tiers de l'eau d'Israël provient du Plateau du Golan, qui fait partie des territoires occupés;
- En Cisjordanie, 80 % de l'eau va en Israël et à ses colonies;
- Seulement 20 % de l'eau cisjordanienne va aux 2,5 millions de Palestiniens vivant dans la région;
- L'allocation en eau pour un colon israélien : 1 450 mètres cubes par année;
- L'allocation en eau pour un Palestinien : 83 mètres cubes par année.